



L'ACTUALITÉ

FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE : NOS REVENDICATIONS ONT ÉTÉ ENTENDUES !

Le Premier ministre a annoncé une série de dispositions pour calmer les gilets jaunes mais qui répondent également à nos demandes.



L'urgence à agir pour la transition énergétique dans le bâtiment est triple. Elle est écologique bien sûr, car nous devons sans délais réduire drastiquement l'impact carbone du chauffage sur la planète. Elle est économique aussi, car les entreprises qui sont en première ligne pour réaliser les travaux de performance énergétique sont aussi au cœur de la croissance verte. Enfin, l'urgence est sociale : nous devons en finir au plus vite avec les passoires thermiques pour résoudre le drame de la précarité énergétique qui touche près de 7 millions de Français."

Patrick Liébus

Nous condamnons les actes de violence qui ont été commis au nom des gilets jaunes et déplorons, tout comme l'U2P, l'impact de ce mouvement sur l'activité des entreprises. Outre les commerçants qui doivent faire face à d'importants dégâts et des baisses d'activité parfois importantes, ces actions génèrent également des difficultés d'approvisionnement, des difficultés de déplacements et des difficultés d'accès aux chantiers pour nos entreprises. Au demeurant, nous comprenons bien évidemment l'exaspération des Français face à l'augmentation des prélèvements obligatoires. D'ailleurs, de nombreux chefs d'entreprise, artisans, commerçants, professionnels libéraux, ont décidé de soutenir ce mouvement. Il était urgent d'apporter des réponses immédiates et nous apprécions que le Premier ministre l'ait fait cette semaine en annonçant une série de mesures qui

devraient, espérons-le, apaiser les esprits. Edouard Philippe a ainsi annoncé un moratoire concernant la hausse des taxes sur le gazole non routier (utilisé notamment pour les engins de chantier dans le BTP), l'augmentation de la taxe carbone sur les carburants et l'alignement du diesel sur l'essence. Une prime mobilité devrait être mise en place au bénéfice de ceux qui travaillent loin de leur domicile. Le durcissement du contrôle technique des véhicules qui était prévu pour 2019 est reporté à plus tard. Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé un gel des tarifs du gaz et de l'électricité jusqu'au 1^{er} mars prochain. D'ici là s'engagera un débat sur les impôts et les finances publiques. Au cours

de la réunion organisée mardi par le Ministre des Finances avec les représentants du monde économique, l'U2P a, par ailleurs, demandé des mesures pour aider les entreprises impactées par le mouvement des gilets jaunes : report des charges fiscales et sociales, délais de paiement supplémentaires et annulation des pénalités et majorations de retard, voire annulation de la dette pour les entreprises les plus impactées ainsi que la réactivation du dispositif d'aide au redémarrage.

Avec l'U2P, nous avons également demandé que les dossiers d'indemnisation par les assurances soient accélérés, et que l'État intervienne auprès des banques pour qu'elles accordent des facilités de paiement et de dépassement de découvert.

Nous déplorons totalement que l'État ne soit pas allé au bout de sa logique en réintroduisant dans le CITE le

remplacement des fenêtres, mesure qui a fait ses preuves et qui permettrait aux ménages les plus modestes de renforcer la performance énergétique de leur logement et donc de réduire leur consommation énergétique. Sur ce point, la CAPEB continue évidemment, sans relâche, de se battre pour obtenir gain de cause (rencontre avec le conseiller Environnement de l'Élysée, rencontre, vendredi dernier, avec François de Rugy et son conseiller en charge de l'énergie, de l'industrie et de l'innovation, concertation avec les co animateurs du Plan de rénovation des logements, Marjolaine Meynier-Millefert, député LRM et Alain Maugard, président de qualibat).

La suppression brutale du taux réduit de TICPE sur le gazole non routier pour les entreprises du bâtiment est suspendue.



ÉCONOMIE

→ LA CAPEB SIGNE UN PARTENARIAT AVEC BDR THERMEA

Le 30 novembre, Patrick Liébus a signé un accord de partenariat avec le groupe BDR Thermea, leader en matière de solutions innovantes et de services associés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. La société est présente dans 70 pays. En France, BDR Thermea réalise un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros et emploie 1 450 salariés et s'appuie sur des marques fortes qui ont leur propre identité : Chappée, De Dietrich, Oertli, Serv'élite et Sofath. Dans le cadre de ce partenariat, BDR Thermea prévoit d'organiser des formations commerciales et techniques produits à l'attention des entreprises et surtout, de solliciter les entreprises artisanales du bâtiment, en concertation avec la CAPEB, dans le but d'améliorer et de valider

de nouveaux produits et solutions. Le partenaire entend également promouvoir dans ses supports d'information et sur les sites internet des marques partenaires (De Dietrich, Chappée, Oertli) la qualification ECO Artisan RGE, la marque ECO Rénovation ainsi que les modules de formation FEE BAT et spécifiquement le module Renove. Les entreprises intéressées seront systématiquement renvoyées vers les CAPEB départementales pour plus d'informations.

Enfin, outre la mise à disposition de supports d'information sur ses produits et solutions, BDR Thermea prévoit d'accorder des conditions tarifaires avantageuses aux entreprises artisanales du bâtiment adhérentes à la CAPEB et détentrices de la qualification ECO Artisan RGE.

MÉTIER

→ LA LOI ELAN RÉPOND À PLUSIEURS DEMANDES DE LA FILIÈRE BOIS

→ COLONNES MONTANTES : LES INSTALLATEURS DISCUTENT AVEC ENEDIS

Le Président de l'UNA 3E de la CAPEB, Christophe Bellanger, et les Présidents du SERCE et de la FFIE ont rencontré ce 5 décembre le Président d'Enedis Philippe Monloubou au sujet du marché des colonnes montantes. Il s'agissait de voir comment les entreprises artisanales peuvent encore traiter de gré à gré avec les copropriétés pour intervenir sur les colonnes montantes sans être obligées de passer par la plateforme Enedis qui laisse peu de place aux électriciens sur ces marchés. La loi Elan, en effet, confie ce marché à Enedis qui devrait donc s'occuper des 700 000 colonnes montantes existantes dont 3 000 colonnes seraient totalement à refaire très rapidement, compte tenu de la dangerosité qu'elles représentent.

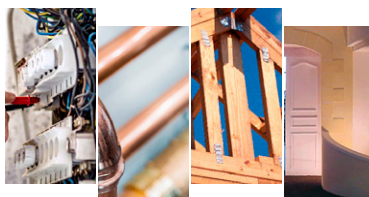
Depuis plus d'un an, l'UNA Charpente Menuiserie Agencement de la CAPEB travaillait d'arrache-pied avec les fédérations professionnelles de la filière bois pour obtenir plusieurs mesures en faveur du bois dans la construction. La Loi Elan répond positivement à ces demandes sur trois points. En premier lieu, elle apporte une définition de la préfabrication qui est un mode constructif très utilisé en construction bois et qui ne faisait pas l'objet d'une définition précise jusqu'ici. Ensuite, l'UNA Charpente Menuiserie Agencement et ses partenaires avaient demandé, dans le cadre du CSF Bois, que les modalités de financement pour la construction d'une maison préfabriquée soient améliorées.

La loi satisfait cette attente en prévoyant la création d'un échancier de paiement spécifique à la construction de maisons préfabriquées.

Enfin, il est prévu que la future réglementation environnementale des bâtiments neufs incite à l'utilisation des matériaux renouvelables.

Le Ministre Julien Denormandie a ainsi pris l'engagement de porter à un minimum de 10% les surfaces de plancher en construction bois, soit le double de la situation actuelle.

Devraient s'y ajouter prochainement d'autres mesures favorables au secteur. Emmanuel Macron a, en effet, annoncé que 9 milliards d'euros d'investissement seront consacrés à l'amélioration de l'isolation des bâtiments. Des précisions sur ce point sont donc attendues.



→ BRUNO GAL RÉUNIT LES CONSEILLERS DE L'UNA CPC

Ce mercredi 5 décembre, le Président de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage a réuni ses conseillers professionnels pour faire un tour des dossiers en cours.

Ils ont tout d'abord étudié un projet de partenariat avec l'association « Projets Métiers » puis ont fait un point d'avancement du pôle Tuile. Bruno Gal et ses conseillers ont ensuite abordé les dernières actualités concernant les certificats d'économies d'énergie puis ont travaillé au programme des Journées Professionnelles de la Construction 2019. L'après-midi, les plombiers chauffagistes ont travaillé sur leur projet d'offre packagée, ont pris connaissance de la réaction de la Maaf concernant le flyer ramonage puis ont fait état de la rencontre avec Aldès concernant le club ventilation. Après avoir fait le tour des dossiers d'actualité (et notamment le projet Tulipe et le projet de taxe HFC), ils ont fait un état des lieux des travaux réalisés dans le cadre de PACTE et au sein des organismes de la filière : habitA+, Qualit'EnR, AFPAC, AFCE, CNLE... De leur côté, les couvreurs ont fait un point d'avancement du GS5. Ils ont accueilli Valérie Tournier de l'OPPBTP qui leur a présenté l'étude métier « couverture ». Ils ont ensuite pris connaissance de l'avancée des recherches concernant C aciers puis évoqué la communication sur les palettes tuiles, la rénovation du DTU « Couverture en ardoise » et enfin la refonte, en 2019, du contrat type d'entretien des couvertures.

→ DAVID MORALES RÉUNIT SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Le Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation a réuni ses conseillers professionnels le 30 novembre. Il a commencé les travaux de la journée par un point sur la campagne de communication marketing de la CAPEB qui se poursuit sur les médias digitaux notamment. David Morales a ensuite accueilli Nicolas Froment de l'OPPBTP qui travaille avec l'IRIS-ST sur les études métiers, les exosquelettes et les matériels innovants. La réunion a ensuite permis de travailler à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Nice, depuis les partenaires que l'UNA souhaiterait inviter en passant par le projet de programme et les conditions logistiques de ces journées.

Les questions de formation ont ensuite été abordées puis tous les dossiers techniques en cours : la révision des DTU 45.10 et 45.11, le groupe de travail interne à la CAPEB sur l'isolation, les projets de guide avec le SNPU et la FIPS qui porteront respectivement sur l'isolation et sur les plafonds.

1 MILLIARD D'EUROS

C'EST LE MONTANT DES 2,3 MILLIONS D'INDUS VERSÉS AUX DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2017.



SOCIAL

→ LE MANDAT DE L'UNEDIC PRÉCISÉ JUSQU'EN 2022

Une fois n'est pas coutume, les partenaires sociaux se sont accordés dès leur deuxième séance de négociation relative à l'assurance chômage sur le mandat qu'ils donnent à l'Unedic pour négocier la nouvelle convention tripartite 2019/2022.

Cette convention fixera les orientations et les priorités de Pôle emploi pour les trois ans à venir. Trois priorités sont mises en avant : améliorer l'accès des demandeurs d'emploi à la formation (et notamment réduire les délais), faire mieux connaître les services offerts aux TPE/PME et mieux identifier les besoins en compétences. Les partenaires sociaux souhaitent en particulier que les demandeurs d'emploi comme les entreprises soient mieux accompagnés et

plus rapidement qu'ils ne le sont aujourd'hui. En l'occurrence, les délais actuels devront être réduits, qu'il s'agisse du diagnostic personnalisé (qui devrait pouvoir être réalisé en 2 semaines et non pas 3) ou du premier contact avec un conseiller référent (qui devrait intervenir dès le premier mois de chômage et non pas du deuxième). La future convention tripartite devra, par ailleurs, permettre de mieux informer les petites entreprises sur les aides au recrutement qu'elles peuvent obtenir et de développer une offre de services qui leur soit dédiée.

Autres objectifs : professionnaliser les agents en charge des contrôles de la recherche d'emploi et renforcer l'efficacité de l'indemnisation en limitant les indus.

COMMUNICATION

→ OLYMPIADES : LES FINALES NATIONALES SE SONT TENUES À CAEN



C'est à Caen que se sont déroulées cette année les finales nationales des Olympiades des Métiers. Et, fait exceptionnel, France 3 avait décidé de suivre la compétition qui se tenait du 30 novembre au 2 décembre.

Cette vitrine a permis de valoriser les apprentis, les coachs, les membres des jurys et bien sûr, de faire découvrir les métiers en compétition. Une soixantaine de professions étaient représentée au cours de l'événement.

Bien sûr, Jean-Christophe Repon, le Président du CCCA-BTP, était présent pour l'occasion.

Avec 32 médailles, dont 3 en or, 7 en argent et 5 en bronze, les jeunes issus des CFA du réseau de l'apprentissage BTP ont une nouvelle fois démontré tout leur savoir-faire et leur talent professionnels. Ce beau palmarès démontre aussi que les apprentis du bâtiment et des travaux publics formés par les entreprises artisanales et les CFA du BTP font bien partie des meilleurs.

On rappellera également que la moisson Worldskills 2018 a été particulièrement flatteuse pour l'équipe de France (qui a obtenu à cette occasion 1 médaille d'or, 2

médailles d'argent, 3 médailles de bronze et 3 médailles d'excellence) tout comme pour les entreprises artisanales du bâtiment, et notamment celles qui adhèrent à la CAPEB, puisque le carreleur Julien Martinet qui a obtenu la médaille d'or à Budapest, est salarié de l'entreprise Charbonneau en Vendée, que le plâtrier Loïc Robert, salarié de l'entreprise Forestier (85), a reçu la médaille d'argent et que 2 médailles de bronze ont récompensé Joris Vernadet, apprenti plombier chauffagiste dans l'entreprise Vernadet (63) et Tony Fernandez, solier dans l'entreprise Ossau-Reno (64). Et pour finir, une médaille d'excellence a été attribuée à Yann Miller, peintre dans l'entreprise Koehl (67). Bref, une belle moisson qui peut rendre fiers tous ceux qui se sont investis dans la formation de ces jeunes talents !

S'agissant de la prochaine compétition internationale, le dernier Conseil d'administration de Worldskills France a retenu la ville de Lyon pour accueillir le concours mondial en 2023 si la France est retenue pour l'organiser.

C'est seulement au mois d'août 2019 que le site de cette compétition sera choisi.

RÉSEAU

→ DES NOUVELLES DU RÉSEAU CE 7 DÉCEMBRE 2018

Décès de Serge Bagel



Serge Bagel, artisan peintre dans le Puy-de-Dôme, est décédé. Il avait été administrateur



national de 1997 à 2009, conseiller professionnel de l'UNA Peinture Vitrerie Revêtements de 1984 à 2006 et avait assuré la présidence de l'UNA par intérim en 2004.

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes celles et tous ceux qui ont eu la chance de le connaître, et en particulier à sa famille. Au-delà de ses nombreuses qualités humaines, Serge Bagel a été tout au long de sa vie, un militant acharné au total service de la défense des intérêts des entreprises artisanales. La CAPEB dans son intégralité lui en sait gré.

Un nouveau Président dans l'Hérault



Jean Pierre Garcia, artisan maçon à Saint-Martin-de-Londres, a été élu



Président de la CAPEB Hérault.

Il est également président du CFA BTP Languedoc Roussillon.

Les femmes à l'honneur en Charente Maritime

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la CAPEB Charente Maritime qui se tiendra le 17 décembre, la Commission Départementale des Femmes d'artisans invite TOUTES les femmes de l'artisanat et des entreprises du bâtiment à une conférence sur le thème « S'imposer en tant que femme dans un monde d'hommes ». Pour animer cette conférence, la Présidente de la CNFA, Catherine Foucher, aura à ses côtés Isabelle Autissier, navigatrice bien connue et Présidente de WWF France. Première femme à avoir fait le tour du monde en solitaire, elle témoignera de son parcours hors du commun en tant que femme qui s'est imposée dans un univers masculin.



51%

DES ENTREPRISES
DU BÂTIMENT ONT CHOISI
DE SE CONSTITUER
EN SOCIÉTÉ.

ARTISANAT

→ L'U2P A PUBLIÉ SES CHIFFRES CLÉS 2018

Les chiffres clés 2018 que l'U2P vient de faire paraître révèlent que deux entreprises sur trois (soit 64 %) relèvent de son champ.

Elles sont particulièrement nombreuses en Ile-de-France et représentent en tout 2 782 000 entreprises. En 2017, 357 810 entreprises artisanales, commerciales ou libérales ont été créées, soit 78 % de plus qu'il y a dix ans. Un vrai dynamisme ! Ces chiffres révèlent également que les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont de plus en plus nombreuses dans toutes les filières économiques. Ainsi, le nombre d'entreprises dans l'artisanat du bâtiment a progressé de 2 % en un an (2016/2015), presque autant que l'artisanat des services et les professions libérales (+ 3 % dans les deux cas). Les libéraux du droit et ceux de la santé ont connu une croissance encore plus significative (+ 4 %). Le statut juridique des entreprises relevant du champ de l'U2P sont principalement individuelles (58 %), surtout celles constituées dans les professions libérales de la santé et du droit (respectivement 89 % et 80 %) ainsi que dans les services (63 %). Dans les autres secteurs d'activité, on est plus proche d'un équilibre avec les formes sociétaires. Ainsi, dans le bâtiment, la majorité des entreprises ont choisi de se constituer en société (51 %). À noter également que 32 % des entreprises sont dirigées par une femme. Une proportion qui cache cependant d'importantes disparités : 3 % des chefs d'entreprise sont des femmes dans l'artisanat du bâtiment mais elles sont 52 % dans les professions du droit et même 61 % dans celles de la santé. Et toutes ces entreprises offrent des emplois à 3 450 000 salariés, un chiffre en progression de 1 %. Le secteur qui occupe le plus grand nombre de salariés est l'artisanat du bâtiment (688 160) suivi de près par les professions libérales du cadre de vie (647 700) et l'hôtellerie restauration (603 290). Tous les secteurs d'activité de l'artisanat souhaitent embaucher mais éprouvent beaucoup de difficulté à le faire (53 % des cas).

Nos entreprises sont également dynamiques en termes de formation des jeunes et forment 49 % des apprentis, soit un sur deux. Dans ce domaine, le champion reste l'artisanat du bâtiment avec 54 560 apprentis en 2016, suivi par l'alimentation (44 340 apprentis) et les services (39 460).

MÉTIERS

→ LE CATALOGUE EN LIGNE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE EST OUVERT !

Après des mois de travaux au sein du programme PACTE, les professionnels de la Serrurerie Métallerie peuvent se féliciter d'avoir à leur disposition un tout nouveau catalogue « construction métallique ». Ce catalogue est accessible gratuitement depuis un site internet dédié (catalogue-construction-metallique.com).

Il s'adresse à tous les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, économistes et bien entendu à toutes les entreprises de la filière. Le catalogue en ligne propose des solutions types de systèmes constructifs, des référentiels techniques, des exemples d'ouvrages.

Nous vous invitons à le découvrir sans tarder !



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



PATRICK LIÉBUS SUR M6

Mercredi soir, le Président de la CAPEB a été invité par M6 pour participer à l'émission "Dossier Tabou" de Bernard de la Villardière et Martial You. L'émission portait ce soir-là sur "Les gilets jaunes et la colère des Français oubliés". Patrick Liébus participait à l'analyse de ce mouvement aux côtés de Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé, Julia Cagé, économiste française spécialiste d'économie politique, Linda Kebbab, déléguée nationale du syndicat SGP Police et un représentant des gilets jaunes. Le Président de la CAPEB y a vivement défendu la situation des petites entreprises et des artisans qui sont énormément taxés et se lèvent chaque matin très tôt pour travailler dur.

LE PRÉSIDENT DE LA CAPEB SUR LCI

Le Président de la CAPEB était l'invité, vendredi 30 novembre après-midi, de Pascal Perri qui anime l'émission Périscope de LCI. Ce fut une nouvelle occasion de rappeler que les entreprises artisanales du bâtiment ont, elles-aussi, besoin d'accompagnement pour faire face à la transition écologique, que ce soit pour leur propre entreprise et leur flotte de véhicules et d'engins de chantier, que pour booster la capacité de leurs clients à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Il a mis en garde les entreprises qui accepteraient de répondre favorablement à la demande des gilets jaunes de ne pas facturer la TVA à leurs clients, soulignant qu'elles se mettraient ainsi dans l'illégalité et auraient ensuite à faire face à de graves difficultés. Il a insisté sur l'urgence qu'il y a maintenant à agir car la grogne monte et s'étend y compris parmi les entreprises artisanales du bâtiment.



Bon sens, courage et explications c'est tout ce que demandent les français (...) Trois mois de concertation seront beaucoup trop longs. Il faut faire immédiatement des propositions concrètes."

Patrick Liébus

BUREAU DE L'U2P

Le Président de la CAPEB participait au Bureau de l'U2P qui s'est réuni le 4 décembre. À l'ordre du jour figurait le compte rendu de la réunion de négociation du 23 novembre dernier à propos de l'OPCO, ainsi qu'un point sur les négociations relatives à l'assurance chômage. Le Bureau a par ailleurs évoqué la négociation relative à la mise en place des Commissions paritaires interprofessionnelles régionales (CPIR) chargées du CPF de transition et du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP). Il est revenu sur la réunion des partenaires sociaux avec la Ministre du travail sur l'égalité salariale le 22 novembre dernier puis il a préparé la réunion des Présidents U2P aux chambres de métiers.

ASSURANCE CHÔMAGE

Les partenaires sociaux poursuivent leurs négociations sur l'assurance chômage. Ils se sont réunis mercredi pour commencer à traiter la question particulièrement délicate des paramètres du régime général. Un sujet hautement conflictuel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration confédéral concluait la semaine avec, en particulier, des remerciements aux trois administrateurs sortants cette année : Gabriel Desgrouas, Jean-Claude Maugère et Christian Schieber.

Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2018